

L'ONG Save Our Planet a organisé une Conférence-Débat sur les enjeux liés à la conservation de la biodiversité des collines à Savalou

Dans la matinée de ce samedi 14 Août 2021, arrosée par une pluie battante et bienfaisante, l'ONG Save Our Planet a tenue une conférence débat citoyen et ouvert autour du thème, *Enjeux liés à la conservation de la biodiversité des collines de Savalou.*



ONG Save Our Planet © Savalou Août 2021



Cette activité a reçu la riche contribution technique d'un spécialiste du domaine. Il s'agit du responsable de la section communale des Eaux-Forêts et chasse de Savalou, Mr Abel AHOUANDJINOU.

Dans son exposé sur l'état des lieux et les enjeux liés à la conservation de la biodiversité des collines, la première autorité des Eaux- Forêts et chasse de Savalou a rappelé l'importance de la protection des ressources naturelles mais aussi la nécessité de les valoriser. Il a pour finir, appelé les participants à cet événement à accentuer la sensibilisation auprès de leurs communautés de base afin de préserver les écosystèmes des collines de Savalou.

A en croire, Megan Valère SOSSOU, Président de l'ONG Save Our Planet, c'est le début d'un long processus qui consistera à impliquer les jeunes hommes et femmes, les autochtones, les autorités locales et les cadres techniques de la foresterie de Savalou à la mise en place d'un innovant dispositif de conservation et de valorisation éco-touristique pour le développement socioéconomique et environnemental de la commune de Savalou.

Cette première des activités du projet s'est déroulée dans un cadre de réflexion et de partage d'informations sur les stratégies à mettre en œuvre pour conserver et valoriser cette richesse écologique des collines.

Rappelons que ce projet de conservation de la biodiversité des collines de Savalou, initié par l'ONG Save Our Planet, vise d'ici 5 ans à disposer Savalou d'une diversité biologique qui contribue au développement local par sa durabilité et sa rentabilité.

<https://www.facebook.com/100010447998638/>

Megan Valère SOSSOU

ONG Save Our Planet

La communauté des communes de la vallée du Sítatunga mise sur les fonts baptismaux

Les élus communaux des communes de Abomey-Calavi, de Zè et de So-Ava s'engagent plus que jamais à œuvrer pour une gestion durable des ressources naturelles de la vallée du Sítatunga. Cet engagement motivé par CREDI ONG dans le cadre de l'initiative vallée du Sítatunga, a été entériné par une

Assemblée Générale Constitutive ce mercredi 04 Août 2021.



Photo de famille

Les élus locaux des communes de Abomey Calavi, de Zè et de So-Ava ont tenu sous l'égide de l'Organisation Non Gouvernementale, Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré, ce mercredi 04 Août 2021, dans la salle de conférence de la mairie de Abomey Calavi l'Assemblée Générale Constitutive de la communauté des communes de la vallée du Sitatunga. Objectif, améliorer la gestion et la gouvernance du Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Sitatunga.

A l'ouverture des travaux de cette Assemblée Générale Constitutive, le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINOU a, avec un cœur débordant de joie, souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a pour finir remercier les partenaires techniques et financiers à cette initiative de la vallée du Sitatunga fait signifier que cette étape de l'AGC est un acte mémorable au regard de sa vision.

Convaincu qu'à l'issue de l'activité la communauté des communes de la vallée du Sitatunga, disposera des outils et textes nécessaires pour sa meilleure gestion, CHABI-YAOURE Fai, représentante du Directeur du Centre National de Gestion des Réserves de Faune, a toutefois noté une continuité dans les actions. Elle a, à cette occasion, réaffirmée au nom de son Directeur, le soutien du Centre National de Gestion des

Réserves de Faune pour la suite des actions à mettre en œuvre pour la protection de la vallée.

Procédant à l'ouverture des travaux de l'Assemblée Générale Constitutive, le représentant du Préfet du département de l'Atlantique, Justin GNONLONFOUN, se réjouit au regard des activités de concertation, de renforcement de capacités entreprise précédemment par CREDI ONG, que le système de gestion de la vallée sera performant à plus d'un titre. Car, remarque t-il c'est la première intercommunalité dédiée à la gestion stricte des ressources naturelles qui se met en place au Bénin.

« Cette coopération est de toute évidence le souhait du gouvernement et de son chef, qui, à travers le ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale, travaille à resserrer les liens entre les communes pour aborder le processus de développement de façon cohérente et harmonisée », a-t-il indiqué.

Au cours des travaux, le Directeur Exécutif de CREDI ONG a passé en revue aux participants, l'historique, les acquis, les enjeux et les perspectives de l'initiative de la vallée du Sitatunga.

Un bureau et trois commissions techniques pour une meilleure gestion de la vallée du Sitatunga



Membres élus

S'en suivra la mise en place du présidium qui a conduit l'étude des textes statutaires et l'adoption à l'unanimité des

15 délégués présents avec à la clé un bureau présidé par le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINO. Ce bureau est soutenu par trois commissions spécialisées et composées chacune de trois personnes élues par les délégués des différentes communes concernées.

Réunit désormais dans un creuset, ces élus locaux, élus à cette faveur de cette initiative, entendent apporter leur contribution à la gestion durable de la vallée du Sitatunga. Pour le tout premier et nouveau président élu à la tête du bureau de la communauté des communes pour la vallée du Sitatunga, c'est la synergie d'action qui permettra d'atteindre les objectifs escomptés. Car, renchérit-il, c'est ensemble on peut sauter les montagnes.

Bernard HOUEDENOU, 2e Adjoint au maire de la commune de Zè, dit toute sa joie de voir naître une communauté pour le bien être des populations des sept arrondissements occupés par la vallée du Sitatunga au niveau de la commune de Zè.

Quant à Honoré GOHOUNGO, élu local de la commune de So-Ava et Président de la commission chargée de la Trésorerie, du Secrétariat et des affaires administratives, le respect des différents textes adoptés à cette occasion sera le socle du pari à gagner dans un an.

Pour rappel, cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) entre les trois communes est mis en œuvre dans le cadre du projet STGWA-600 financé par le fond d'action BIOPAMA soutenu par l'Union européenne et l'Organisation des Pays d'Afrique des Caraïbes et du pacifique. Notons que cette intercommunalité entre Abomey-Calavi, Zè et So-Ava autour du Parc Naturel de la vallée du Sitatunga est mise sur les fonts baptismaux afin de gérer au mieux les ressources naturelles de cette vallée de Sitatunga pour le bonheur des populations des communes concernées.